

Date de convocation  
10.11.2014

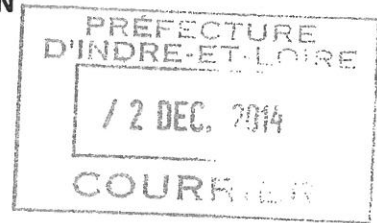
PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE  
ARRONDISSEMENT DE TOURS  
CANTON DE CHATEAU LA VALLIERE

2014-102

Date d'affichage  
10.11.2014

COMMUNE DE SAVIGNE SUR LATHAN

Nombre de conseillers :  
EN EXERCICE 15  
PRESENTS 13  
VOTANTS 14



L'an deux mille quatorze  
le dix neuf novembre à vingt heures  
le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en  
séance publique ordinaire sous la présidence de Mme CRESSON  
Solange

**Etaient présents :** Mmes et Mrs CRESSON, SALADO, MARCO,  
LANDAIS, BEZAULT, GERARD-ROSEVEGUE, OGER, MOUS,  
BELLESSORT, CALONNE, GAUDRON, BODIN, THIBAUT

**Etaient absents excusés :** Mme PEREZ, Mr BRUN,  
Mme PEREZ a donné procuration à Mme CALONNE  
Monsieur BELLESSORT Nicolas a été élu secrétaire

### Objet : Cimetière : tarifs

Vu les propositions des membres de la commission cimetière concernant les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs suivants applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- Concession d'une durée de 15 ans 50 €
- Concession d'une durée de 30 ans 100 €
- Concession d'une durée de 50 ans 200 €
- Columbarium d'une durée de 50 ans 306 €
- Dépôt d'une 2<sup>ème</sup> urne dans le columbarium 50 €
- Taxe de dispersion des cendres 40 €
- Taxe de superposition (uniquement pour le scellement d'une urne sur ou à l'intérieur

du monument) 50 €

Certifié exécutoire  
compte tenu de la transmission  
en Préfecture le 02/12/2014  
Affiché le 20/11/2014  
et de la notification le 20/11/2014  
Fait à Savigné, le 13/12/2014  
Le Maire



Pour extrait conforme,

Le Maire-Adjoint,

Jean-Marie SALADO

